

Session intensive : rentrée 2016 - 2017

Savoirs fondamentaux

Amphi A2 / Salles A251 ou A243

• **Jeudi 15, lundi 19 et vendredi 23 septembre,**

9h30-12h et 13h30-17h30 (salle A251) : Laurence Dubin et Vincent Tomkiewicz, professeurs à l'UFR Droit

« Droit et Union européenne »

ATTENTION : la participation à ces conférences est **obligatoire** pour les étudiants du **master 1, Parcours *Union européenne et mondialisation***)

• **Mardi 20 septembre**

10h00 – 12h30 (salle A251) : Sébastien Barles (chargé de mission du Groupe parlementaire européen Les Verts – Alliance libre européenne)

« Le Parlement européen : historique et fonctionnement » (**session préparatoire aux visites au Parlement européen organisées par Sébastien Barles**)

• **Mercredi 21 septembre**

10h00-12h00 (amphi A2) : Pascal Boniface

« Introduction aux relations internationales »

14h30 -17h00 (salle A251) : Michel Mangenot

« La science politique et l'Union européenne»

ATTENTION : la participation à ces conférences est **obligatoire** pour les étudiants du **master 1, Parcours *Union européenne et mondialisation***)

• **Jeudi 22 septembre**

9h30 -12h30 (salle A251) : Gilles Raveaud

« Quatre représentations de l'économie »

14h30-17h30 (salle A251) : Jaques Nikonoff

« Une analyse critique de la construction européenne »

• **Vendredi 23 septembre**

13h30 – 16h00 (salle A 243) : Clara Lévy

« La sociologie : présentation de la discipline, principes et méthodes »

ATTENTION : la participation à la conférence de Clara Lévy est **obligatoire** pour les étudiants du **master 1, Parcours « Politique et Gestion de la Culture en Europe »**.

Descriptif des conférences

• Le Parlement européen : historique et fonctionnement

Sébastien Barles (chargé de mission du Groupe parlementaire européen Les Verts – Alliance libre européenne)

Qui fait quoi au PE? Comment s'élaborent et sont mises en œuvres les politiques européennes ? Qui est à l'initiative d'un règlement ou d'une directive ? Y a-t-il la place pour l'initiative citoyenne ? Cet atelier a pour objectif d'étudier les mécanismes de prise de décision au sein de l'UE. Il permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances essentielles sur le système décisionnel européen et des éléments de réflexion plus approfondis concernant ses effets sur la conduite des politiques publiques des États membres.

Nous nous appuyerons sur des études de cas concrets et analyserons également la vie d'un texte d'origine communautaire : transposition des directives en droit national et astreintes possibles, contrôle de légalité et de constitutionnalité, rôle de la Cour de Justice de l'UE pour rendre le droit européen effectif...

Nous nous intéresserons aussi au poids des lobbys européens qui mettent la démocratie sous influence avec les risques de conflits d'intérêts qui demeurent nombreux.

• Introduction à l'étude des relations internationales

Pascal Boniface (maître de conférences HDR, science politique, directeur de l'IRIS)

On entend souvent dire et répéter que le grand public ne s'intéresse pas aux questions internationales, ces dernières étant bien trop compliquées à ses yeux. Les relations internationales seraient ainsi réservées à quelques *happy few*. Or, s'il est vrai qu'elles suscitent parfois un mélange de fascination et d'appréhension, mon expérience quotidienne apporte un démenti formel à ces affirmations péremptoires. Contrairement à ce que pense une certaine élite, les questions internationales ne sont pas un domaine réservé aux spécialistes qui, seuls, pourraient en comprendre les arcanes, indéchiffrables pour le commun des mortels. On peut parler des relations internationales en termes simples, sans jargon ni réduction à des choix binaires entre le bien et le mal, entre ceux qui ont raison et ceux qui ont tort, entre « eux » et « nous ». À l'heure où la frontière entre le national et l'international est brouillée, voire largement effacée, aider à mieux comprendre les affaires mondiales est un impératif citoyen. Dans quel monde vivons-nous ? Quelle influence le monde extérieur a-t-il sur notre vie quotidienne ? Quels sont les rapports de force internationaux qui se jouent sous nos yeux ? Quels sont les grands défis globaux à relever et les menaces auxquelles faire face ? Enfin, quels sont les débats d'idées à l'échelle internationale ?

Répondre à ces questions est le but de cet enseignement. Il s'agit d'aider les étudiants qui cherchent, face à un flux continu d'informations pas toujours évidentes, à mettre en perspective, à situer dans un contexte plus large et à comprendre globalement le cadre de la vie internationale et les rapports de force qui la structurent.

• La science politique et l'Union européenne

Michel Mangenot (professeur, science politique)

Ce cours d'ouverture, obligatoire pour les étudiants du Master 1 parcours Union européenne et mondialisation, vise à donner un panorama général de la science politique de l'Union européenne et de ses grands questionnements. Après un rappel de la structuration de la science politique comme discipline au sein des sciences sociales, il portera sur les grandes approches théoriques classiques (américaines) et fondatrices de l'étude de l'intégration européenne, puis les courants contemporains, en termes de gouvernance, le néo-

institutionnalisme et enfin le tournant sociologique ou qualitatif, en Europe et en France. Un cadrage historique sur les genèses de la construction européenne et les grandes dates de l'institutionnalisation de l'Europe sera également fourni. Les principales références bibliographiques seront présentées. Enfin, des thématiques de recherche et des sujets de mémoires, empiriquement définis et présentant un potentiel en termes de recherche et/ou de valorisation professionnelle, seront proposés aux étudiants.

• **Quatre représentations de l'économie**

Gilles Raveaud (maître de conférence, économie)

Le but de ce cours est de présenter quatre représentations de l'économie.

La première est celle de l'économie comme un ensemble de marchés, sur lesquels les variations du prix permettent l'équilibre entre l'offre et la demande. Il s'agit alors de limiter l'intervention de l'Etat, afin de laisser le marché agir « librement », ce qui bénéficie nécessairement aux consommateurs. Initialement théorisée par Adam Smith, cette représentation sous-tend les politiques de l'UE : quatre « libertés », « concurrence libre et non faussée », Stratégie de Lisbonne, etc.

La seconde représentation est celle de l'économie comme un circuit. Au centre de cette représentation se trouve la production, et les revenus qu'elle génère : salaires, profits, taxes, dividendes et intérêts. Le rôle de l'Etat comme stabilisateur de l'économie est souligné. Initialement développée par John Maynard Keynes, cette représentation guide les politiques économiques nationales (politique budgétaire de l'Etat et politique monétaire de la Banque centrale).

La troisième représentation est celle de l'économie comme lieu de rapports de force entre acteurs économiques. L'auteur fondamental est ici Karl Marx, avec les notions « d'aliénation », c'est-à-dire de perte de soi-même au travail, et « d'exploitation », c'est-à-dire le fait que les travailleurs reçoivent un salaire inférieur à la valeur produite. Cette représentation est au cœur de plusieurs mouvements critiques tels que les 99%, ATTAC, le réseau des économistes alternatifs en Europe, ou les économistes atterrés.

Enfin, la quatrième représentation, due notamment à Karl Polanyi, critique la « marchandisation » de la terre, du travail, et finalement de la vie, dans la « société de marché ». Il s'agit de faire en sorte que l'économie redevienne un instrument et non une fin en soi, afin de préserver les relations sociales et la planète. Cette approche nourrit des mouvements tels que la décroissance, le mouvement pour de nouveaux indicateurs de richesse ainsi que les partis écologistes.

Ce cours intensif a deux objectifs principaux :

- i) habituer les étudiants à l'idée de représentations concurrentes du fonctionnement de l'économie ;
- ii) situer celle mise en œuvre et/ou recommandée par l'UE au sein de cette pluralité de façons de penser le fonctionnement de nos économies et de nos sociétés.

• **Une analyse critique de la construction européenne**

Jacques Nikonoff (professeur associé, économie/finance)

Le système mis en place à partir de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) entrée en vigueur en juillet 1952, puis du Marché commun en 1957, et dénommé aujourd'hui « *Union européenne* », prend l'eau de toutes parts. Le Brexit du 23 juin 2016 restera-t-il dans l'histoire comme le symbole de la fin de l'Union européenne ? Ce dernier évènement ne peut susciter aucune surprise, tant la crise est profonde et nécessite des

remises en cause auxquelles les dirigeants européens résistent systématiquement. Pourtant les alertes sont pressantes et incessantes, au point que le prix Nobel d'économie Paul Krugman a qualifié les mesures prises fin juin 2012 de « *ridicules et insignifiantes* », tandis qu'un autre prix Nobel, Joseph Stiglitz, parlait de « *politique criminelle* » à propos de l'euro.

Précisément, les pays de cette zone sont particulièrement touchés. Tous les facteurs qui concourent au bien-être des populations sont en déclin : le chômage atteint des records, plus de 20% de la population active dans certains pays et plus de 50% pour les jeunes ; les systèmes de santé sont à l'abandon comme de nombreux autres services publics ; le système éducatif voit ses moyens réduits ; l'accès au logement est difficile...

La politique menée jusqu'à présent dans la zone euro n'a donc pas donné de résultats positifs dans les pays qui en font partie. Mais il y a plus grave. Cette politique, à l'échelle internationale, agit comme les « trous noirs » de la cosmologie : « *s'effondrant sur lui-même, l'astre vieillissant aspire tout ce qui se trouve à proximité* » (Roland Hureaux, *Marianne 2*, 1er juillet 2012). Ainsi les économies en Chine et aux États-Unis sont-elles en fort ralentissement, à cause, notamment, des politiques menées dans la zone euro. En retour il y aura un effet boomerang qui affligera encore un peu plus les pays de la zone euro.

Comme toujours, il n'y a pas de consensus sur les causes et les solutions à apporter à cette situation. Qu'il s'agisse des responsables politiques, économistes, intellectuels de diverses disciplines, le débat fait rage. Deux grandes options sont en jeu : la première est l'approfondissement du fédéralisme ; la seconde est le respect de la souveraineté nationale de chaque pays, dans le cadre d'une Europe à géométrie variable disposant d'une monnaie commune et non plus unique.

Faudra-t-il, pour construire l'Europe, déconstruire l'Union européenne ?

• La sociologie : la discipline, ses principes et ses méthodes

Clara Lévy (professeure, sociologie)

Si le terme de sociologie est apparu dès 1830, il a été créé par un auteur qui n'était pas sociologue et qui ne saurait être classé parmi les pères fondateurs de la discipline, mais davantage parmi les précurseurs. Auguste Comte a ainsi introduit cette notion dans son ouvrage intitulé, de façon révélatrice, *Cours de philosophie positive*. C'est essentiellement durant la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle qu'a véritablement émergé la sociologie avec trois grands pères fondateurs de la discipline : l'Allemand Karl Marx (1818-1883), dont les travaux vont bien au-delà de cette seule discipline, le Français Emile Durkheim (1858-1917) et un troisième auteur, lui aussi allemand, Max Weber (1864-1920), dont les écrits, comme ceux de son compatriote précédemment cité, dépassent largement le cadre de la seule sociologie. Nous retiendrons donc ici essentiellement l'exemple de Durkheim, le plus « purement » sociologue des trois auteurs, et de son ouvrage *Le suicide* (1897) en ce qu'il constitue une illustration remarquable de ce qu'est la sociologie, de sa démarche et de ce qu'elle nous permet de comprendre. Quel acte semble, mieux que le suicide, relever de la seule décision individuelle ? Pourtant, en montrant qu'il existe un taux social des suicides et que le phénomène obéit à des régularités statistiques, Durkheim amène à repenser le lien entre individu et société mais il illustre également les principes de causalité et de déterminisme en sciences sociales.

C'est également pour illustrer ces mêmes principes que nous présenterons ensuite rapidement les travaux du psychosociologue français Alain Girard sur *Le choix du conjoint* (1964) – alors que triomphe en ce domaine l'illusion de l'amour touchant

librement les individus, nous sommes soumis à des déterminismes sociaux essentiels dans le choix de nos partenaires – mais aussi des deux auteurs également français, Pierre Bourdieu et Alain Darbel qui, dans *L'amour de l'art* (1966), mettent en avant des phénomènes proches

dans le domaine des goûts esthétiques. Vécus sur le mode de l'affinité personnelle, ils sont en réalité directement guidés par nos caractéristiques sociales. Ceci a permis ensuite à Pierre Bourdieu de développer une grande théorie sociologique qui a été la plus marquante de la fin du XXe siècle. Un dernier temps de cette introduction à la sociologie consistera à présenter rapidement les principales méthodes dont dispose le sociologue pour étudier la réalité sociale : méthodes quantitatives – notamment questionnaires et comptages de toute nature – et méthodes qualitatives – principalement entretiens qualitatifs et observation participante. Le tout peut se combiner avec l'exploitation de documents, d'archives, qui peut faire l'objet d'un traitement aussi bien quantitatif que qualitatif.

Des éléments bibliographiques d'introduction à la sociologie et à ses méthodes seront donnés dans le cadre de l'intervention.